

DMD AIN'FOS



**Le bulletin d'information
de la délégation militaire départementale
de l'Ain**

MAI 2023

Table des matières

Evénement	3
<i>Camp de La Valbonne : des chars et véhicules militaires prennent le train pour l'Estonie</i>	3
Actualités	5
<i>Remise de calots pour les volontaires experts</i>	5
<i>Journée nationale aux victimes du terrorisme : une cérémonie à la préfecture de l'Ain</i>	6
<i>Une séance de sensibilisation interarmées à la mixité et aux HDVS organisée à la BA 278</i>	7
<i>Le bureau de l'Union nationale des parachutistes de l'Ain réélu</i>	8
<i>Cérémonie aux morts en Afrique du Nord : « Des plaies pas encore refermées »</i>	9
<i>L'association des officiers de réserve prépare son centenaire</i>	10
<i>Préparation militaire marine : Toulon en vue pour les stagiaires</i>	12
<i>L'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre en congrès</i>	14
<i>Manuel Del Bas et Philippe Bagout reçoivent la médaille de bronze de l'Union fédérale</i>	15
<i>De « jeune paysan » à militaire en Afrique du Nord, l'épopée d'André Josserand Saint-André-de-Corcy</i>	16
<i>Les jeunes de la préparation militaire Marine de Bourg-en-Bresse explorent la base navale de Toulon</i>	17
<i>Les anciens de l'armée de l'Air d'Ambérieu sont satisfaits de l'année 2022</i>	18
<i>À Bourg, la préfète Chantal Mauchet a participé à sa première cérémonie du 8-Mai</i>	19
Focus	22
<i>La base aérienne accueille de nouveau les as de la voltige</i>	22
Carrières	24
<i>Recrutement des armées dans l'Ain</i>	24
Informations utiles	27
<i>Contacts</i>	27

Événement

Camp de La Valbonne : des chars et véhicules militaires prennent le train pour l'Estonie

Les 7 et 8 mars, sur le site du camp de la Valbonne, une opération logistique d'ampleur permettra le chargement d'une quarantaine d'engins militaires afin de les acheminer par un train international, vers les théâtres d'opérations en Estonie, dans le cadre de la Mission Lynx (OTAN).



Opération logistique sur voie ferrée dans l'Ain. Des véhicules Griffon, des porteurs polyvalents logistiques, des petits véhicules protégés et d'autres matériels ont été regroupés et chargés à la Valbonne, direction l'Estonie dans le cadre de la mission Lynx. Photo Progrès/Catherine AULAZ1 /1

« C'est la relève » au camp de La Valbonne. Au total, 40 véhicules militaires - blindés Griffon, camions de transport - et autres matériels de l'Armée de terre ont été transportés par voie ferrée vers les théâtres d'opérations en Estonie, dans le cadre de la mission Lynx (Otan), ces mardi et mercredi. Une opération logistique millimétrée, en concordance avec la SNCF et une manœuvre complexe où la sécurité des militaires et la sûreté de la trentaine de wagons sont de mise. Top départ pour l'Estonie le jeudi 9 mars.

Après avoir traversé cinq pays (France, Allemagne, Pologne, Lituanie et Lettonie), parcouru 2 845 kilomètres, les véhicules débarqueront sur le site militaire de Tapa (Estonie), le 16 mars, à une centaine de kilomètres de la frontière avec la Russie, aux côtés des forces armées estoniennes et d'autres partenaires de l'Otan. Les blindés viennent remplacer d'autres sur place, qui retourneront à La Valbonne par voie ferrée.



Ce sera la deuxième fois que l'Armée de terre envoie ses véhicules sur un théâtre d'opérations extérieures après les Griffons déployés au Sahel à l'été 2021. Les engins sont calés et sanglés au millimètre près sur les wagons, « les trains militaires avancent à 100 km/h, si les éléments mobiles ne sont pas verrouillés, on risque l'accident », commente le lieutenant-colonel François, en charge de la sécurité de la manœuvre. La manœuvre, elle, est planifiée depuis quatre mois.

Car il faut prendre en compte un bon nombre de contraintes liées au transport : contrôles aux frontières, formalités administratives, passages sous ponts, modalités inhérentes à chaque pays... « En revanche, on n'est pas trop embêté par le trafic sur la voie ferrée aujourd'hui », plaisante un Militaire en référence à la grève contre la réforme des retraites.

Opération logistique sur voie ferrée dans l'Ain. Des véhicules Griffon, des porteurs polyvalents logistiques, des petits véhicules protégés et d'autres matériels ont été regroupés et chargés à la Valbonne, direction l'Estonie dans le cadre de la mission Lynx, pour une manœuvre militaire de relève du matériel conforme aux règles de la société de voies ferrées.

Contretemps ce mercredi, par exemple, à cause de wagons situés sous des caténaires non alimentées qui pourraient gêner l'acheminement des véhicules. Leur gabarit allant de 2 jusqu'à 60 tonnes. « Vu la hauteur de certains blindés, il faut éviter de les arracher, précise Christophe Bartosz, responsable chargement territorial. On va revenir demain matin avec un engin de manœuvre SNCF adapté, d'Ambérieu.

Les agents SNCF présents au camp de La Valbonne valident l'autorisation de la mise en place avant le top départ du train militaire international, ce 9 mars. Les véhicules seront opérationnels dès leur arrivée à Tapa.

Qu'est-ce que la Mission Lynx ?

Le 9 juillet 2016 à Varsovie, les chefs d'État et de gouvernement des Nations alliées décident de renforcer la posture de dissuasion et de défense de l'alliance. Un an plus tard, quatre groupements tactiques sont positionnés à travers les pays baltes et la Pologne. Une "nation cadre" est présente dans chacun de ces quatre pays : le Royaume-Uni en Estonie, le Canada en Lettonie, l'Allemagne en Lituanie et les États-Unis en Pologne.



De son côté, la France s'engage dans la mission Lynx dès 2017, contribution française à la présence avancée renforcée (enhanced Forward Presence -eFP) de l'Otan. Les matériels et véhicules chargés sur le train militaire international, parti de la Valbonne pour rejoindre le site militaire de Tapa en Estonie, seront employés dans le cadre de la mission Lynx. La France engage environ 300 militaires en Estonie, au sein d'un bataillon britannique et en Lituanie, au sein d'un bataillon allemand. En maintenant leur présence dans les pays baltes, les militaires français montrent qu'ils sont impliqués dans le renforcement de l'architecture de sécurité en Europe.

Remise de calots pour les volontaires experts

Vendredi matin 10 mars, la remise des calots a concerné huit volontaires experts du Service militaire volontaire (SMV) situé à la base aérienne.

Cette remise officielle s'est déroulée dans l'enceinte du château des Allymes. Elle atteste de la réussite de la formation militaire effectuée. Ces experts assureront des missions d'encadrement par la suite. Le maire d'Ambérieu Daniel Fabre et le lieutenant-colonel Madrigal, commandant du SMV, ont remis les calots et félicité ces jeunes.

Le service militaire volontaire (SMV) permet aux jeunes de 18 à 25 ans sans emploi d'apprendre un métier ou d'acquérir une expérience professionnelle. La prochaine incorporation, cette fois des volontaires stagiaires, aura lieu le 27 mars prochain.

Journée nationale aux victimes du terrorisme : une cérémonie à la préfecture de l'Ain

Cette journée de commémoration a été instaurée en France par le décret du 7 novembre 2019 et a été organisée pour la première fois en 2020. Elle rend hommage aux victimes de tous les attentats ayant touché la France depuis les années 1970.



La quatrième Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme a été célébrée samedi 11 mars dans la cour de la préfecture de l'Ain à Bourg-en-Bresse. La cérémonie était présidée par Cécile Bigot-Dekeyser, préfète de l'Ain.

Cette journée de commémoration a été instaurée en France par le décret du 7 novembre 2019 et a été organisée pour la première fois en 2020. Elle rend hommage aux victimes de tous les attentats ayant touché la France depuis les années 1970. Elle marque la reconnaissance envers celles et ceux dont l'engagement physique, moral et intellectuel s'est manifesté face aux violences nées de ces tragédies. Elle constitue la preuve que la terreur n'a pas anéanti la promesse républicaine. Elle rassemble tous les Français dans une œuvre de mémoire collective, en souvenir des attentats commis sur notre territoire et de tous ceux subis par nos compatriotes lors d'attaques terroristes commises à l'étranger.

Après le ravivage de la flamme par la préfète accompagnée de deux cadets de la Gendarmerie nationale de l'Ain, l'hymne européen et la Marseillaise ont retenti dans la cour où avaient pris place de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Lecture des lycéens

Moment fort de cet hommage : la lecture par des lycéens de Saint-Pierre et Gabriel Voisin de plusieurs textes et témoignages comme le texte écrit par le poète, écrivain Abdellatif Laâbi à la suite des attentats du 10 janvier 2015 ou la lettre du journaliste Antoine Leiris dont l'épouse a perdu la vie lors de l'attentat du Bataclan. « Veillons à ce que la ferveur ne devienne pas fureur, j'atteste qu'il n'y a d'être humain que celui qui combat sans relâche la haine » ont lu Léa, Joseph, Sacha-Nat et Kyllian.

Une séance de sensibilisation interarmées à la mixité et aux HDVS organisée à la BA 278

En écho à la Journée internationale des droits des femmes, une séance de sensibilisation à la mixité et aux questions de harcèlement, discriminations, violences sexuelles et sexistes (HDVS) a été organisée le 15 mars sur la base aérienne 278 d'Ambérieu.



Avec une cinquantaine de participants, cette séance était ouverte au personnel civil et militaire du site ambarrois, appartenant aussi bien à la BA 278, qu'à l'Atelier industriel de l'aéronautique d'Ambérieu-en-Bugey, au Centre du service militaire volontaire (CSMV) ou encore aux antennes de soutien.



Pour enrichir les échanges, la référente mixité du site était accompagnée par la référente mixité-égalité des Ecoles Militaires de santé de Lyon-Bron, la référente égalité professionnelle et diversité de la région de gendarmerie Auvergne Rhône-Alpes et le référent du groupement de gendarmerie de l'Ain, également membres de l'association Avec les Femmes de la Défense.

Depuis 2012, le ministère des Armées mène de nombreuses actions en faveur de l'égalité et de la mixité professionnelles. Grâce à ces actions, les labels AFNOR « Egalité » et « Diversité » (soit la double labellisation « Alliance ») ont été obtenus pour l'ensemble du ministère en mai 2022.

Le bureau de l'Union nationale des parachutistes de l'Ain réélu



L'assemblée générale de l'Union nationale des paras de l'Ain, (UNP 010) s'est déroulée vendredi 17 mars, sur la base de La Valbonne, à Béligneux. Parmi la trentaine de membres présents, sur 85 adhérents, on notait la présence des officiers cadres paras du Régiment médical et une délégation de membres de la section TAP (troupes aéroportées). Les différents points portés à l'ordre du jour ont été abordés et validés. Les bilans moral et financier adoptés. Enfin, d'autres projets pour 2023 et 2024 ont été discutés, valorisant l'esprit de solidarité et de cohésion, propres aux anciens appelés ou militaires de carrière, qui ont porté le béret rouge.

Pour la partie portant sur le renouvellement de l'exécutif, Gilles Marand a été élu président de la section, René Marrel, trésorier, Michel Coutier, trésorier adjoint. Bernard Lacote, secrétaire, et André Millard, secrétaire adjoint. Par ailleurs, Patrick Rolland a été élu membre du bureau élargi (nouvelle appellation du conseil d'administration), représentant du président et de la section auprès de la Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants (Farac). Fabrice Caillet, quant à lui, a été également élu, membre du bureau élargi.

Enfin, la création de la fonction de chancelier de la section, demandée par les instances nationales de l'UNP a été actée. Ce poste sera prochainement confié à un des membres de la section Ain de l'UNP.

Cérémonie aux morts en Afrique du Nord : « Des plaies pas encore refermées »



Le 19 mars 2023 marquait le 61^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires a été l'occasion pour les membres de la Fnaca du département, la Fédération nationale des anciens combattants, de rendre hommage.

Un hommage plein d'émotion quand ont été évoqués les jeunes soldats, vingtenaires, partis défendre leur pays. « Une jeunesse brisée, des familles plongées à jamais dans la douleur », comme l'a dit Lucien Berger, président délégué de la Fnaca de l'Ain, à travers le message associatif. « Trente mille d'entre nous sont morts pour la France. Il y a des plaies qui ne sont pas encore refermées, aujourd'hui, entre les deux pays. »

Cette blessure mal cicatrisée, la Préfète de l'Ain ne l'a pas niée, mais le message de l'État a été tourné vers l'avenir. « Il y a des souvenirs qui restent vivaces, encore aujourd'hui. Une nouvelle page doit pouvoir s'ouvrir. Nous devons admettre que des mémoires diverses s'expriment, et qu'il faut les additionner plutôt que les opposer. »

L'association des officiers de réserve prépare son centenaire

L'association des anciens officiers de réserve de l'Ain a tenu son assemblée générale, dimanche 26 mars, à la salle Firmin-Bouvard. L'occasion d'évoquer la stabilisation récente de ses effectifs, la bonne santé de ses finances et, surtout, la préparation de son centième anniversaire.



L'assemblée générale de l'association des anciens officiers de réserve s'est terminée par le dépôt d'une gerbe.

Basée à Ceyzériat, l'association des anciens officiers de réserve de l'Ain présidée par Jean Louis Pierret a tenu son assemblée générale annuelle ce dimanche 26 mars, à la salle Firmin-Bouvard.

L'association passeurs de mémoires, regroupant les anciens d'Algérie (FNCA) et combattants, a été présentée. Elle assure des liens avec des structures éducatives en impliquant les jeunes générations et leurs enseignants.

Un nombre stable de 55 adhérents

Pour les anciens officiers, après deux années de pandémie, les adhérents ont connu un cycle normal d'activités, entre marches, conférences et présences aux commémorations. « En 2013, notre effectif avait dépassé la barre des 60 adhérents. Depuis 2018, nous sommes redescendus en dessous de cette barre et nous nous sommes stabilisés autour de 55 adhérents. Tout comme le recrutement, la fidélisation de nos adhérents doit rester une priorité tout autant que la diversité et l'attractivité des activités proposées », a souligné le président avant de parler du point fort programmé en 2023. « Nos finances sont saines et cela nous permet d'envisager un exercice 2023 de façon sereine avec un évènement d'importance en fin d'année avec le centenaire de notre association. » La réunion a été clôturée par les autorités militaires le colonel Moutin (chef de corps du 68e régiment d'artillerie d'Afrique), le colonel Gonzales (chef de corps de la base aérienne 278).

La matinée s'est terminée aux pieds du monument aux morts par le dépôt d'une gerbe en souvenir des victimes militaires et civiles de tous les conflits avant que ne résonne une vibrante Marseillaise.

Préparation militaire marine : Toulon en vue pour les stagiaires



Les 37 stagiaires de la préparation militaire marine de Bourg ont écouté la présentation de la force des fusiliers marins et commandos par le capitaine de corvette Denis Benoist.

Les 37 stagiaires de la préparation militaire marine (PMM) « Matelot Montfort » ont suivi une nouvelle journée d’instruction à Bourg-en-Bresse, samedi 25 mars. Après un week-end de cohésion à la base aérienne d’Ambérieu-en-Bugey début mars, les jeunes filles et garçons qui composent la promotion 2022-2023 ont travaillé sur l’ordre serré (marcher au pas), l’apprentissage du tir au Famas, le permis mer, etc.

En début d’après-midi, l’enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe, Benoit Doneaud, chef de centre, a accueilli le capitaine de corvette Denis Benoist, chef du recrutement de la marine à Lyon, lequel en sa qualité de fusilier commando, a tenu une conférence sur la Force maritime des fusiliers marins et commandos (Forfusco).

Bientôt à la base navale de Toulon

« C’est la première fois depuis son existence que la PMM de Bourg compte autant de jeunes stagiaires, explique l’enseigne de vaisseau 1^{ère} classe Benoît Doneaud, chef de centre. Nous avons un groupe très solidaire et qui travaille bien. Les jeunes sont issus de tout le département et du Mâconnais. »

Et le jeune officier de rappeler : « Tous préparent la période bloquée du 13 au 17 avril sur la base navale de Toulon avec la mise en pratique de ce qui a été appris, des séances de sport, de tir, le permis mer et des visites de bâtiments de la Marine nationale. »

En juin, ce sera alors la remise des brevets sous le patronage de la frégate Courbet, nouveau bâtiment « parrain » de la PMM de Bourg-en-Bresse. Il sera alors temps de préparer la suite pour la rentrée.

Les jeunes brevetés pourront alors en rester là, envisager une carrière plus ou moins longue dans la Marine nationale ou encore devenir réserviste.

L'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre en congrès

L'association se réunissait samedi 15 avril. Comme l'ensemble du monde combattant, elle a réaffirmé de nombreuses revendications.



Une gerbe a été déposée au Monument aux Morts de la commune en présence des personnalités invitées. Photo Progrès /Josette BESSET

Samedi 15 avril, à la salle des fêtes Pierre-Chambaud de Péronnas, pour le congrès départemental de l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre de l'Ain, le président Derwich Delaye a commencé son allocution en espérant que la fin des travaux de réhabilitation de la Maison du combattant, prévue pour la fin de l'année, permette de réintégrer rapidement ces locaux. Il a annoncé que, comme chaque année depuis soixante ans, les 10 et 11 juillet, un voyage mémoriel au Struthof et au Vieil Armand était organisé au profit d'une trentaine de jeunes collégiens et lycéens auxquels peuvent se joindre des adultes. Il reste encore des places.

Parmi les préoccupations qui ont été exprimées, la baisse des effectifs incite au regroupement des associations du monde combattant. À ce titre, l'Union fédérale a rejoint les rangs de l'Union départementale des associations d'anciens combattants (UDAC) et le même rapprochement s'est fait au niveau national. Le recrutement des anciens combattants d'OPEX est également à favoriser pour assurer la relève.

Un nouveau slogan : « Aider, reconnaître et transmettre. »

Sur un plan plus général, l'Union fédérale soutient plusieurs revendications relatives à la reconnaissance des psychos traumatismes de guerre, la campagne double pour l'AFN, la création d'un fonds de solidarité au profit des Opex, la pénalisation exemplaire à l'encontre de ceux qui brûlent le drapeau national ou profanent des sépultures et stèles du souvenir, la création d'une médaille d'honneur pour les anciens combattants assurant des responsabilités locales, un renforcement des aides en direction des veuves des grands invalides de guerre et un retour décent à des attributions des ordres nationaux qui ont subi une réduction drastique.

Il a été rappelé par sa directrice que, depuis janvier de cette année, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre a retiré le terme [anciens] de son appellation car « les combattants le sont à vie ! ». Son slogan qui était « Mémoire et solidarité » est devenu « Aider, reconnaître et transmettre. »

Manuel Del Bas et Philippe Bagout reçoivent la médaille de bronze de l'Union fédérale



Une reconnaissance de fidélité au monde combattant. Photo Progrès /Josette BESSET

Dernièrement, à l'occasion du congrès départemental de l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre de l'Ain, le président Derwich Delaye, et le capitaine de Frégate Treff, adjoint au délégué militaire départemental ont remis la médaille de bronze de l'Union fédérale à Manuel Del Bas et Philippe Bagout.

De « jeune paysan » à militaire en Afrique du Nord, l'épopée d'André Josserand Saint-André-de-Corcy

Il a rejoint l'armée en Afrique du Nord en 1957. Après trois années entre le Maroc et le désert algérien, André Josserand est revenu dans l'Ain. Retour sur son épopée, jusqu'à la construction de la base secrète où la France faisait des essais nucléaires.



Henri Cormorèche, conseiller départemental, félicite André Josserand après lui avoir remis la médaille de la défense nationale Maroc devenait indépendant. Il partait alors pour Alger, puis pour Zéralda à une vingtaine de kilomètres.

Sa compagnie dissoute, il se retrouvait dans Sahara algérien, et intégrait le peloton GBO basé à Béchar commandé depuis Régane. Un peloton d'un régiment avec des missions très spéciales. Il s'agissait de ravitailler la base de Régane. Un travail difficile en raison de la chaleur dépassant les 50 degrés et des distances à parcourir de plus de 3 000 kilomètres de Béchar à Oran, en passant par Hamaguir base de lancement de fusées. Avec aussi des matériaux pour la construction de la base secrète de Hamoudia en vue de l'explosion de la bombe atomique. Et c'est le 3 février 1960 qu'André Josserand fut libéré de ses obligations militaires.

Ses états de services lui valent aujourd'hui de recevoir la médaille de la défense nationale agrafes « défenses » et « essai nucléaires » remise par Henri Cormorèche conseiller départemental.

Les jeunes de la préparation militaire Marine de Bourg-en-Bresse explorent la base navale de Toulon



Les jeunes de la préparation militaire Marine (PMM) de Bourg-en-Bresse achèvent progressivement leur formation. En juin, ce sera la remise des insignes. Voici quelques jours, les 37 stagiaires ont effectué leur période bloquée sur la base navale de Toulon. « Ces cinq jours permettent de mettre en pratique toutes les connaissances déjà acquises, explique le lieutenant de vaisseau de réserve Benoît Doneaud, chef de centre de la PMM. Les jeunes approfondissent celles-ci et peuvent profiter de l'expérience des marins d'active qu'ils rencontrent, à terre ou à bord des bâtiments à quai visités »

Des journées intenses pour les jeunes stagiaires

Durant les cinq journées, les emplois du temps ont été intenses. « Nous avons visité de nombreux services, les marins-pompiers, le club nautique, des frégates, etc. », ont souligné les stagiaires, très heureux de leur séjour.



Encadrés par leurs instructeurs, les jeunes de la PMM, issus de tout le département de l'Ain, ont également participé à la levée des couleurs avec les autorités avant de rejoindre Bourg-en-Bresse



D'autres actions pourront désormais avoir lieu grâce au commandant de la frégate (type Lafayette) « Courbet » qui a donné son accord que son bâtiment soit désormais le navire « parrain » de la PMM « Matelot Montfort ».

Les anciens de l'armée de l'Air d'Ambérieu sont satisfaits de l'année 2022



L'Amicale des anciens de l'armée de l'Air d'Ambérieu a tenu son assemblée générale dans la salle des fêtes de Tossiat. L'amicale compte actuellement 102 adhérents. 39 anciens étaient présents pour écouter les différents rapports moraux, d'activités et financier par les responsables de commission.

Le président de l'amicale a fait part de sa satisfaction pour l'ensemble des manifestations organisées au cours de l'année 2022.

Annnonce de la journée champêtre le mercredi 28 juin

Malgré une légère diminution de la participation des adhérents, le comité directeur reste confiant. Cette assemblée fut suivie d'un apéritif auquel fut remarquée la présence du lieutenant-colonel Cattaneo, commandant en second de la base aérienne 278, et de Jean-Marie Davi, maire de Tossiat. La journée s'est terminée par un repas préparé par Lucas Masnada, traiteur de Montagnat. Le prochain rendez-vous sera la journée champêtre du mercredi 28 juin.

À Bourg, la préfète Chantal Mauchet a participé à sa première cérémonie du 8-Mai



Cinq rendez-vous étaient donnés ce lundi 8 mai dans l'Ain pour commémorer le 78^e anniversaire de la victoire des forces alliées contre le nazisme, marquant la fin de la Seconde guerre mondiale.





La première cérémonie a eu lieu dès 10 h 15 au monument aux Morts de Bourg-en-Bresse.

La préfète de l'Ain, Chantal Mauchet, a lu le discours du ministre des Armées Sébastien Lecornu et de la secrétaire d'État aux Anciens combattants Patricia Mirallès ponctué d'un « Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. »





La préfète a ensuite, en compagnie des sénateurs Florence Blatrix-Contat et Patrick Chaize, du député Xavier Breton, du maire de Bourg-en-Bresse Jean-François Debat et du vice-président du Département Pierre Lurin, déposé une gerbe sur le monument aux Morts.



Dépôt de la gerbe du colonel MOUTIN Frédéric délégué militaire départemental de l'Ain accompagné du Général de Brigade Rudy GASPARD commandant du groupement de gendarmerie de l'Ain.

La base aérienne accueille de nouveau les as de la voltige



Le staff et les pilotes aiment s'entraîner à la base aérienne. Photo Progrès /Olivier CALLAMAND

Ils descendent et remontent dans le ciel, effectuent des boucles, tonneaux et autres vrilles. Des Ambarroises et Ambarrois viennent admirer les as de la voltige depuis l'aéro-club. D'autres se plaignent du bruit des moteurs et ont appelé la base aérienne. Du 24 au 28 avril, l'élite française des pilotes de voltige aérienne se retrouve sur la base aérienne 278.



Il s'agit du premier stage d'entraînement du collectif pour la saison 2023. Les voltigeurs s'entraînent d'ailleurs souvent à Ambérieu, en partenariat avec l'armée de l'air et de l'espace. Le terrain d'Ambérieu offrant de bonnes conditions d'accueil avec notamment la piste et le hangar.



Louis Vanel, 33 ans, vise le titre de champion d'Europe. Photo Progrès /Olivier CALLAMAND2 /3

Conserver le titre européen

Ce stage regroupe les pilotes titulaires de l'équipe de France « Unlimited » : Mikaël Brageot, Guillaume Calmès, Capitaine Victor Lalloué, Loïc Lovicourt et le capitaine Florent Oddon (champion du monde 2022) pour les titulaires. Le capitaine Geoffrey Denis, Louis Vanel, Antoine Pekar et Fanny Viallard sont des postulants.

Tout dépendra aussi des résultats de chacun au championnat de France de voltige, qui se déroulera du 2 au 7 juillet à Niort. L'équipe qui sera alors constituée aura pour objectif de conserver le titre européen acquis en 2012 et jamais cédé depuis. Les championnats d'Europe se tiendront en Italie, en septembre prochain.

À Ambérieu, tous les vols sont filmés et commentés pour aider les pilotes. Pour préparer ces sportifs de haut niveau, l'entraîneur Patrick Paris et le conseiller technique national Jérôme Houdier, de la Fédération française d'aéronautique, sont à la manœuvre. Au sol, un carré de mille mètres de côté a été matérialisé : c'est dans ce cadre strict, « le box », que les pilotes doivent composer, de 100 à 1 100 m d'altitude.

« Le pilote doit intégrer un maximum d'information »

« Tout se passe très bien. La météo est de la partie et nous sommes très bien accueillis. Les montagnes à l'est nous sont utiles car le décor sera le même en Italie », précise le coach Patrick Paris. Ce dernier ajoute : « Une maîtrise totale de l'avion sur toutes les trajectoires est nécessaire, y compris sur les rotations. Le pilote doit intégrer un maximum d'information entre le programme des figures présentées aux juges, la météo, le relief, les repères au sol. Il faut gérer tout cela... ».



Une discipline dominée par la France

Existe-t-il un sport où la France est plus dominatrice qu'en voltige aérienne ? En 2022, lors de la 31^e édition des championnats du monde, qui se déroulaient du côté de Lezno (Pologne), les Tricolores ont brillé. Tenante du titre en individuel et par équipes, l'équipe de France a remis ça en montant sur les trois plus hautes marches du podium. Depuis 10 ans, la France domine totalement cette discipline.

Créée en 1929, la Fédération française d'aéronautique (FFA) est actrice du développement de l'aviation légère. Elle regroupe plus de 600 aéroclubs et 45 000 pilotes. « Nous sommes très structurés en France et notre domination est liée aussi au développement de l'aviation légère. La voltige est une tradition qui se perpétue et ce palmarès participe au rayonnement de la France, à son prestige. C'est un message que je voudrais passer à ceux qui se plaignent du bruit », explique Jérôme Houdier, conseiller technique national.

Recrutement des armées dans l'Ain



Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)

8A, boulevard du Maréchal Leclerc
01011 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Ouverture du lundi au vendredi : 08h00-17h00

Tél : 04.74.32.19.19

Courriel : cirfa-terre-bourg-en-bresse.accueil.fct@intradef.gouv.fr

Site internet : <http://www.sengager.fr>

Permanences dans le département : uniquement sur rendez-vous

Ambérieu-en-Bugey :

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, de 10h00 - 12h00

Mission locale - 3, place Banville

Bellegarde sur Valserine :

1^{er} mardi et 4^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 16h00

Locaux MEEF et mission locale - 9, rue des Papetiers

Belley :

1^{er} mercredi du mois de 13h30 à 15h30

Mission local – Bat. TAIC – ZI de Coron, 214 route de Parves

Châtillon sur Chalaronne :

1^{er} mardi du mois de 14h00 à 16h00

Mission locale – 62 impasse des hortensias

Coligny :

3^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 16h00

Mairie – place de la mairie

Gex :

1 fois par mois (date et heure selon besoin)

Mission locale – 148 rue du commerce 3^{ème} étage

Meximieux :

3^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 16h00

Bâtiment de la maison de la culture et des associations - 5 avenue Dr Berthier

Oyonnax :

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 10h00 à 12h00

Mission locale – 188 rue Anatole France

Trévoux :

1^{er} mercredi du mois de 09h30 à 11h30

Mission locale – 627 route de Jassans

St Triviers de Courtes :

1^{er} mercredi du mois de 14h00 à 16h00

Mairie – 111 Grande rue



CIRFA AIR

Quartier général Frère
4, rue Gustave Nadaud
69007 LYON

Ouverture du lundi au vendredi : 09h00-12h00 / 14h00-17h00
Tél : 04.37.27.36.10

Courriel : cirfa.lyon@air.defense.gouv.fr
Site internet <https://devenir-aviateur.fr>

Permanences dans le département : uniquement sur rendez-vous

Bourg-en-Bresse :

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 17h00 (sur rendez-vous)
CIO – 34 rue Général Delestraint

Ambérieu en Bugey :

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 09h00 à 12h00
Pôle emploi – 285 rue des mouettes



LEGION ETRANGERE

Quartier général Frère
26 avenue Leclerc
69998 LYON ARMEES

Ouverture 24H/24H - 7J/7J
Tél : 04 37 27 26 50

Courriel : pile.lyon@terre-net.defense.gouv.fr
Site Internet : <http://www.legion-recrute.com/>

Permanences dans le département : uniquement sur rendez-vous

Bourg-en-Bresse :

3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00
CIRFA 01- 8A, boulevard du Maréchal Leclerc



CIRFA MARINE

Quartier Général Frère
4 rue, Gustave Nadaud
69007 LYON

Ouverture du lundi au vendredi : 08h15-17h15

Tél : 06 30 09 60 06

(à partir de Bac+3 : 04 37 27 22 44/45)

Courriel : cirfa.lyon@marine.defense.gouv.fr

Site internet : <https://www.etremarin.fr/>

Permanences dans le département : uniquement sur rendez-vous

Bourg-en-Bresse :

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

CIRFA 01 - 8A, boulevard du Maréchal Leclerc

Bellegarde / Valserine :

2^{ème} mercredi du mois de 10h00 à 12h00

Mission locale - 9, rue Papetiers

Ambérieu-en-Bugey :

4^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 16h00

Mission locale - 4 place Sanville

Oyonnax :

2^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 16h00

Mission locale - 188 rue Anatole France

Contacts

Délégation militaire départementale de l'Ain

**8A, boulevard du Maréchal Leclerc
BP 305
01011 BOURG-EN-BRESSE Cedex**

Ouverture du lundi au jeudi : 08h00-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi : 08h00-12h00 / 13h30-15h00

Tél : 04.74.32.19.11

Courriel : dmd01-secretariat.resp.fct@intradef.gouv.fr

Le délégué militaire départemental (DMD) est le premier point de contact au niveau local. Il renseigne les correspondants défense sur l'ensemble des questions défense et facilite la prise de contact avec les autorités compétentes.

Le délégué militaire départemental de l'Ain est le représentant départemental de l'officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Est de Lyon.

Centre du service national de Lyon

**24, boulevard Yves Farges
69007 LYON**

Ouverture du lundi au vendredi : 09h00-12h00 / 14h00-17h00

Tél : 04.37.27.25.59

Courriel : csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Site Internet : <http://www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-lyon>

Le CSN est le service à contacter pour les problèmes (rendez-vous, pertes de certificats...) concernant la journée défense et citoyenneté (JDC).

Centre des archives du personnel militaire de Pau

**Caserne Bernadotte
Place de Verdun
64023 Pau cedex**

Tél : 05 59 40 46 92 - Fax : 05 59 40 45 53

Le Centre des archives du personnel militaire de Pau (CAPM) est le service à contacter pour obtenir les justificatifs de services, les attestations diverses ou les copies de pièces médicales et administratives.